



Conservatoire du
littoral



Géosciences pour une Terre durable
brgm



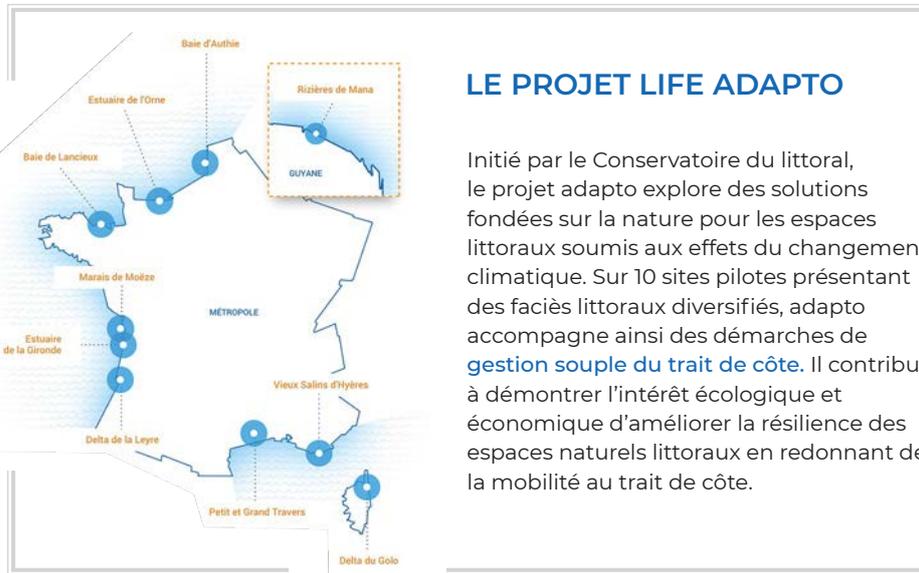
Baie de Lancieux à marée basse - 2016

Au Moyen-Âge, les moines bénédictins de l'Abbaye de Saint-Jacut ont édifié une digue, aujourd'hui appelée « digue aux Moines » pour gagner des terres cultivables sur les marais maritimes. Deux autres digues ont été construites par la suite. A l'abri derrière ces ouvrages, l'Homme a construit des routes et quelques habitations tout en créant des paysages naturels et agricoles d'une grande diversité.

Lors des grandes marées, la mer atteint aujourd'hui le sommet des digues et le dépasse parfois lors de tempêtes. Sur certains secteurs, les digues sont en mauvais état et doivent être régulièrement réparées. Avec l'élévation du niveau de la mer, le nombre d'intérêts humains et économiques exposés va augmenter.

La réflexion engagée sur les polders de Lancieux et de Beausais consiste à évaluer différentes options de gestion du trait de côte, allant d'une gestion « dure » (renforcement ou réparation des digues après chaque tempête) à une gestion « souple », fondée sur la nature. Il s'agira notamment d'évaluer la faisabilité et l'intérêt de restituer progressivement à la mer ce qui lui a été emprunté, et d'accompagner le cas échéant les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une telle démarche.

Rétablir l'ancien marais maritime sur certains secteurs pourrait en effet permettre de dissiper l'énergie des vagues en cas de tempêtes, de limiter les hauteurs d'eau et de favoriser la sédimentation, protégeant ainsi les enjeux situés en retrait.



LE PROJET LIFE ADAPTO

Initié par le Conservatoire du littoral, le projet adapto explore des solutions fondées sur la nature pour les espaces littoraux soumis aux effets du changement climatique. Sur 10 sites pilotes présentant des faciès littoraux diversifiés, adapto accompagne ainsi des démarches de **gestion souple du trait de côte**. Il contribue à démontrer l'intérêt écologique et économique d'améliorer la résilience des espaces naturels littoraux en redonnant de la mobilité au trait de côte.

ACTIONS PRÉVUES DANS LE CADRE D'ADAPTO

- **Acquisition foncière** de 54 ha (polders de Lancieux et Beausais).
- Travaux de création de **nouveaux cheminements** pour accompagner l'évolution du trait de côte.
- **Modélisation des aléas de submersion** selon différents scénarios de gestion du trait de côte.
- **Cartographie des habitats naturels**, analyse de leur évolution possible et mise en place d'un indicateur de qualité écologique.



Bèche dans la digue et inondation du marais de Beausais - 2006

- **Évaluation économique** des différents scénarios de gestion du trait de côte.
- Analyse de la **perception sociale des usagers et riverains**.
- Développement d'**outils d'aide à la décision** (analyse multi-critères) et concertation autour des scénarios d'évolution possibles.
- **Actions pédagogiques** auprès de scolaires, des élus et des usagers du site ainsi que des gardes du littoral.
- **Échanges d'expérience** avec d'autres sites et capitalisation sur la démarche menée (récit de site).



Noues paysagères à l'intérieur du marais à marée basse - 2018

DATES CLÉS

- XIII^e et XVI^e s** : Edification de la digue aux Moines (polder de Lancieux), assèchement de 54 ha.
- 1749** : Construction de la digue de la Roche (extension du polder de Lancieux), assèchement de 46 ha.
- 1760** : Pont-Vannes pour franchir le Drouet.
- Début XIX^e s** : Réalisation de la digue des marais neufs (polder de Beausais), assèchement de 56 ha.
- 1869, 1929, 1985, 1990 et 2006** : Importants dégâts sur les digues ayant entraîné des submersions.
- 1983 et 1992** : Instauration de zones d'intervention du Conservatoire du littoral pour éviter l'implantation d'un village vacances.
- 2004** : Classement du site en zone Natura 2000.
- 2008** : Restauration de la digue des marais neufs. Elargissement des fossés pour créer de nouveaux habitats naturels. Création d'une levée de terre le long de la route du marais, avec sentier du littoral en crête.
- 2013** : Elaboration par la DDTM22 d'une carte des zones exposées au risque de submersion marine.
- 2014** : Nouveaux travaux de restauration de la digue des marais neufs.
- Été 2014** : Ensemble du marais de Beausais, hors zone habitée, acquis par le Conservatoire du littoral.
- Fin 2015** : Lancement de la démarche adapto.

Contact

adapto@conservatoire-du-littoral.fr
 Délégation Bretagne
 Port du Légué,
 8 quai Gabriel-Péri - BP 60474
 22194 Plérin Cedex
 Tél : 02 96 33 66 32
 f : @lifeadapto.eu
 www.lifeadapto.eu



Avec le soutien de l'Union européenne, l'Office français pour la biodiversité, les Agences de l'eau, la Fondation de France, la Fondation Total

